

Adhésion au dispositif du médiateur Hlm Mode d'emploi

1. Connexion au site internet de Médicys

Entre le 27 juillet 2017 et de préférence le 8 septembre 2017, connectez-vous sur le site www.medicys.fr

2. Première étape : créer l'identité numérique de votre organisme

Pour ce faire, suivre le cheminement suivant :

Se créer un compte / Je m'inscris / Vous êtes un professionnel : renseigner les informations demandées, sachant que

- La dénomination de la structure est le nom sous lequel votre organisme apparaîtra dans le site et le moteur de recherche pour les consommateurs.
- Prénom, nom et date de naissance : il s'agit de ceux du directeur général.
- Adresse de messagerie : il s'agit de celle du correspondant Médiation de l'organisme, qui sera l'interlocuteur de Médicys pour les médiations.

Puis cliquer sur IDCert.

Le mot de passe à créer servira pour l'étape suivante, celle de l'adhésion au dispositif de médiation.

3. Deuxième étape : adhérer au dispositif

Pour ce faire, suivre le cheminement suivant :

Espace professionnel / Se connecter / Choisir Médicys pour vos médiations / Je m'inscris : renseigner les informations demandées, sachant que

- L'utilisateur est l'adresse mail saisie dans la création de l'identité numérique, donc celle du correspondant Médiation de l'organisme. Le mot de passe est celui que vous avez défini lors de la création de l'identité numérique (voir ci-dessus).
- Prénom et nom du représentant légal : ceux du directeur général.
- Vos informations de représentant : celles du correspondant Médiation.

Puis : Partenaire de Médicys - « Je fais partie d'une fédération, association ou syndicat partenaire de Médicys », cocher « Oui » / Nom du partenaire - Choisir : USH (Union sociale pour l'habitat) / Cocher « Je suis autorisé… » / Imprimer et conserver le contrat avec Médicys (c'est l'engagement de l'organisme à adhérer à Médicys) et les conditions générales d'utilisation (CGU) puis « Continuer » / Avez-vous un code promotionnel ? Indiquer « **USH2017** ». Valider.

Vous êtes alors inscrit.